



149e session du Synode
DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
Mercredi 7 décembre 2005 à La Chaux-de-Fonds, Collège des Forges

ORDRE DU JOUR

08h00 Début de la session - Accueil et ouverture de la session

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Rapport de la Commission de consécration pastorale et diaconale (Annexe sera remise en session)
3. Rapport du Conseil synodal concernant le budget 2006 (Annexe 1)
4. Rapport du Conseil synodal concernant les convictions, priorités et choix de l'EREN (Annexe 2)
5. Rapport du Conseil synodal sur les mesures d'économies (Annexe 3)
6. Rapport du Conseil synodal sur la "Stratégie financière" (Annexe 4)

10h40 Présentation de la Conférence des Eglises romandes en particulier l'Office protestant de la formation

11h15 Culte à l'église des Forges, présidé par la pasteure Isabelle Ott-Baechler

Lors du culte :

- *Présentations des agrégés, la diacre Viviane Maeder et les pasteurs Zachée Betché et Didier Wirth.*
- *Prise de congé des pasteurs, Florence Blaser, André Divernois, Marc van Wijnkoop, qui quittent le service de l'EREN et Werner Roth qui a pris sa retraite.*

14h00 Reprise des débats

7. Rapport du Conseil synodal sur le financement de "La Vie protestante" neuchâteloise par les paroisses (Annexe 5)
8. Rapport du Conseil synodal concernant Le Louverain (Annexe 6)
9. Introduction des Rapports concernant l'enseignement religieux : (Annexe 7)
 - Equivalence de traitement pour les leçons de religion entre Ecole secondaire et Ecole primaire (Annexe 7a)
 - Cantonalisation de l'enseignement religieux à l'école (Annexe 7b)
 - Aumônerie à l'école secondaire (Annexe 7c)
10. Rapport du Conseil synodal concernant la suppression de la classe B pour les diacres et laïcs inscrits au tableau des postes (Annexe 8)
11. Rapport du Conseil synodal sur la Journée synodale (Annexe 9)
12. Information sur la Campagne de valorisation des études de théologie
13. Possibilités échanges Cevaa, intégration de ministres étrangers (Annexe 10)
14. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés (Annexe sera remise en session)

17h00 Fin de la session.

La présente tient lieu de convocation des députés

Neuchâtel, le 4 novembre 2005.

Le Conseil synodal

Un réseau de personnes, coordonné par la Communauté Fontaine-Dieu - Effata, confie à Dieu, dans la prière, cette session.

*Au verso les invités à cette session et un plan de situation
/..*

INVITES A CETTE SESSION

Eglise évangélique réformée du canton du Tessin
Eglise évangélique réformée du canton d'Argovie
Eglise évangélique réformée du canton de Bâle-Campagne
Conseil du Synode jurassien
Eglise réformée de France, région Est
Conseil national de l'Eglise réformée de France
Conseil paroissial de La Chaux-de-Fonds
M. Laurent Huguenin, directeur du Collège des Forges
Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, M. Michel Barben, responsable du dicastère des cultes
le chef du Département de la Justice, de la Sécurité et des Finances

Pasteur Robert Tolck, président de la Commission de consécration
Mme Christiane Sandoz, candidate à la consécration
Pasteur Zachée Betché, agrégé
Diacre Viviane Maeder, agrégée
Pasteur Didier Wirth, agrégé

Pasteure Florence Blaser
Pasteur André Divernois
Pasteur Werner Roth
Pasteur Marc van Wijnkoop

PLAN DE SITUATION

**149e session du Synode
de l'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
le mercredi 7 décembre 2005 à La Chaux-de-Fonds**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Culte : à 11h15

Séance : à 08h00

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

Carte de présence : A échanger à l'entrée contre la carte de vote.
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). *Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.*

Empêchements : En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

Carte de vote : Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les *cartes levées*. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

Repas de midi : Le repas sera servi au Centre paroissial des Forges. La carte d'inscription au repas, *signée lisiblement*, est à retourner au secrétariat général *jusqu'au 25 novembre 2005 au plus tard*.
IL NE POURRA PAS ÊTRE SERVI DE REPAS AUX PERSONNES NON INSCRITES.

Parking : Aux abords du Collège des Forges. Il est interdit de parquer dans la cour du collège en raison des cours. Les députés sont priés de grouper les transports en voiture pour minimiser les frais.

Horaire CFF : Les voyageurs arrivant et partant de la gare de La Chaux-de-Fonds peuvent prendre le bus No 2 pour se rendre aux Forges.

| | <i>Départ</i> | <i>Arrivée</i> | <i>Départ</i> | <i>Arrivée</i> |
|-------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| Le Locle | 7 h 25 | 7 h 31 | 17 h.35 | 17 h 50 |
| Neuchâtel | 6 h 50 | 7 h 28 | 17 h 42 | 18 h 19 |
| Fleurier | 6 h 05 | 6 h 45 | 17 h 42 | 18 h 49 |
| Le Landeron | 6 h 09 | 7 h 28 | 17 h 42 | 18 h 49 |

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.

Neuchâtel, le 4 novembre 2005
Le Conseil synodal